

Image not found or type unknown



acquisition de la nationalité française

Par **desmond**, le 11/12/2012 à 18:45

salut,
j'aimerais savoir quelles sont les procédures pour acquérir la nationalité française pour un majeur établi hors de France de parents français

Par **youris**, le 11/12/2012 à 21:23

bsr,
si un de vos parents était français à votre naissance, vous êtes français. La nationalité de vos parents s'apprécie au jour de votre naissance.
mais cela fait 6 fois que vous pouvez quasiment la même question depuis le début de l'année.
cdt